

Un appel contre la peine de mort

L'«Associazione italiana per la Libertà della Cultura» a diffusé un appel contre la peine de mort, auquel «Témoins» se fait naturellement un devoir de faire écho, et dont nous espérons que la traduction que nous avons sous les yeux, établie par André Prudhommeaux, contribuera à rendre cette initiative autrement efficace que n'aurait pu faire le texte «français» établi d'abord à Rome.

Nous lisons dans cet appel :

«Il y a deux siècles, on crut qu'une seule voix (celle de Beccaria) suffirait à faire tomber les potences en Europe. Le moment est venu d'écouter à nouveau cette voix, de lui faire écho, d'en faire la voix des multitudes ; aussi longtemps qu'il sera permis de tuer un homme, il ne pourra y avoir de paix entre les hommes. La faute n'en est pas aux gouvernements, la faute n'en est pas aux juges, la faute n'en est pas aux bourreaux. La faute en est à ceux qui acceptent et se taisent. Nous sommes tous responsables de la peine de mort... Nous ressentons tous le même remords, après l'assassinat de Slansky et celui des Rosenberg.»

Ou encore :

«Il faut arracher à la peine de mort le manteau d'austérité juridique dont elle est déguisée. Ce manteau arraché, reste le meurtre. Tout le monde sent que, tout au moins dans les délits politiques, la peine de mort, plus qu'un acte de justice, est un acte de guerre civile destiné à supprimer le rival, à faire taire l'opposant. La même chose est vraie pour tous les délits : la peine de mort est toujours un acte de guerre civile qui, déniait à un homme la vie, dénie le principe même de la cohabitation, de la coexistence humaine.»

Comité d'initiative : E. E. Agnoletti, Piero Calamandrei, N. Chiaramonte, Ferruccio Parri, Ignazio Silone, B. Tecchi, C. Tumiatì, Lionello Venturi.

Rome, Piazza Accademia di San Luca, 75.